

Proposition d'un Conseil municipal à 5 membres

En accord avec les partis politiques locaux, représentés à l'exécutif, le Conseil municipal a étudié une baisse du nombre d'élue.s à l'Exécutif de 7 à 5 dès le 1^{er} janvier 2025.

Au terme de son analyse, le Conseil propose aux citoyennes et citoyens de baisser le nombre d'élue.s de 7 à 5 dès le 1^{er} janvier 2025.

Les principaux éléments de la proposition sont les suivants :

- **Redéfinir les dicastères et le cahier des charges des élu.e.s qui doivent avant tout se consacrer aux tâches stratégiques** et laisser l'opérationnel à l'Administration.
- Un Conseil à 5 **ne devrait pas engendrer la création de nouveaux postes administratifs**. Le Conseil est d'avis que l'effectif est suffisant pour que les projets à venir puissent être mis en place. Environ un demi-poste de travail a été créé entre 2023 et 2024, notamment pour la société de développement (SD).
- **Sur les 59 communes du Valais Romand, 12 ont moins de 1'000 habitants**, dont 9 ont un Conseil à 5 membres. Isérables fait actuellement partie des seules 3 Communes avec 7 conseillers pour moins de 1'000 habitants.
- Les élu.e.s restent défrayé.e.s de manière forfaitaire. **Les taux et montants des forfaits devront être adaptés pour la prochaine législature par le futur Conseil.**
 - Selon l'analyse, la fonction de Président.e serait à un taux d'occupation d'environ 50%, les fonctions des conseiller.ère.s à un taux d'environ 10%. La fonction de Vice-Président.e reçoit en plus une indemnité correspondant à un taux d'environ 6%. Viennent s'ajouter les jetons et le temps de présence aux séances du Conseil municipal, un lundi soir sur deux.
- **L'état des finances communales permet d'absorber les charges supplémentaires** qui, selon l'analyse, sont tout à fait mesurées.
- Avec une meilleure organisation et une diminution des tâches opérationnelles, **la fonction d'élue.e gagne en intérêt et attractivité.**
- A 5 membres, le processus décisionnel du **Conseil gagnera en efficience.**
- La charge de travail plus importante des élu.e.s peut être pondérée par **une meilleure répartition des tâches** et le **renforcement du rôle des Commissions.**
- **Le risque principal d'une baisse à 5 élu.e.s réside dans la diminution de la représentativité des citoyennes et citoyens** à l'Exécutif. Toutefois, avec 620 électeurs et 5 membres à l'exécutif, ce risque est très faible. Il appartient aux partis politiques, aux citoyennes et citoyens de s'engager pour être représentés au Conseil.
- Les citoyennes et citoyens intéressés peuvent consulter le rapport détaillé auprès de l'Administration communale durant les heures d'ouverture du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00, à l'exception du jeudi, ainsi que sur le site internet www.iserables.ch.